

Un espace de travail innovant inauguré à Amiens, mêlant “flex-office” et “coworking”

Marie Malaterre

À l'origine du projet, inauguré fin février, il y a la décision de la direction générale des finances publiques (DGFIP) d'implanter, dans le cadre du programme de relocalisation des services, un service d'appui à la publicité foncière (SAPF) à Amiens. Un service de 33 personnes qu'il fallait reloger. *“C'est à ce moment qu'avec l'aide de la préfecture, notre attention s'est portée sur un immeuble domanial, explique Nathalie Biquard, directrice des finances publiques de la Somme. Nous avons donc favorisé l'optimisation de l'occupation du patrimoine de l'État en choisissant cet immeuble situé en centre-ville.”*

L'immeuble en question était déjà occupé par l'antenne amiénoise de la direction régionale de l'Insee des Hauts-de-France. *“Mais d'après leurs ratios d'occupation, nous savions qu'il y avait une densification possible, poursuit Nathalie Biquard. Nous nous sommes rapprochés de l'Insee pour trouver un accord et voir dans quelle mesure ils pouvaient nous céder de l'espace dans leur immeuble.”*

Après quelques discussions, les équipes de l'Insee ont donc concédé un plateau et plusieurs bureaux en rez-de-chaussée pour une surface totale de 546 mètres carrés, ce qui permettait d'installer le nouveau service, ainsi que le service de documentation nationale du cadastre (SDNC), comptant 10 agents et qui devait également trouver une autre localisation.

Le défi était donc de faire cohabiter 45 agents d'horizons et d'administrations différentes. L'idée est rapidement venue de travailler autour d'un projet innovant avec une attention particulière portée sur la façon d'implanter les services et de concevoir les espaces de travail. *“Il était important de saisir cette opportunité pour en faire une opération immobilière exemplaire”,* revendique Nathalie Biquard.

Le SDNC avait lui-même déjà commencé à mettre en place un espace de *coworking* dans ses locaux de Saint-Germain-en-Laye. Son retour d'expérience a donc été bénéfique à la conduite du projet et a donné lieu à des visites pour les agents concernés par cette nouvelle implantation à Amiens et aussi pour les organisations syndicales.

Les agents associés à la configuration des lieux

Le projet a été mené à l'aide d'une concertation des agents concernés, notamment au niveau de l'aménagement de l'espace de travail et des différents équipements mis à leur disposition.

“L'installation de bulles pour s'isoler et d'espaces collaboratifs plus importants renvoie à de nouvelles pratiques de travail et de management dans les services”, souligne Nathalie Biquard.

Les agents ont été associés à la configuration des espaces, avec des explications sur les ratios et le nombre de postes de travail, la détermination des espaces de convivialité, d'une "salle de créativité", mais aussi le choix du mobilier.

Le nouvel espace commun comprend donc un plateau principal entièrement refait à neuf, d'autres espaces en rez-de-chaussée et un lieu de convivialité au troisième étage qui pourra profiter à l'ensemble des agents de la DGFIP et de l'Insee présents dans les locaux.

L'espace de travail partagé présente un taux de foisonnement de 0,7 % entre le nombre d'agent potentiellement accueilli et le nombre de postes de travail. Il n'y a plus de bureaux attitrés, mais des casiers individuels où les agents peuvent déposer leurs affaires.

“L'espace comprend en réalité le double en termes de positions de travail informelles avec 3 bulles pour s'isoler, les différents espaces de réunion et le lieu de convivialité, précise Nathalie Biquard. Nous nous sommes d'emblée situés dans la doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État et la circulaire prise par la Première ministre Élisabeth Borne en février 2023.” L'espace est ouvert aux agents des services précités mais aussi, sur simple inscription *via* une application, aux agents de la DDFIP et aux collègues de passage à Amiens.

Quelques semaines après l'installation, selon la directrice, la greffe semble prendre et les agents expriment une certaine satisfaction de travailler dans ces nouveaux locaux. Reste à voir si, par la suite, la cohabitation donnera lieu à des synergies entre services ou encore à des échanges et mutualisations d'expériences professionnelles.